

Numéro 570

Février 1976



LA VERITE

organe du Comité Central
de l'Organisation Communiste Internationaliste
(pour la reconstruction de la 4^e Internationale)

LE XX^e CONGRES DE L'OCI

- **L'URSS d'aujourd'hui**
- **Espagne - Portugal**
- **Marxisme, PCF et religion**

SOMMAIRE

Le XX ^e Congrès de l'OCI, par Stéphane Just	p. 1
Espagne : l'agonie du franquisme, par Etienne Laurent	p. 24
Portugal : après le 25 novembre 1975, par Jacques Meyrand	p. 48
L'URSS d'aujourd'hui, par Jean-Jacques Marie	p. 59
Les staliniens contre le marxisme défendent l'Eglise (1 ^{re} partie) par César Corte	p. 110
Compte rendu : « S'ils me tuent », de Jiri Pelikan, par J. Meyrand.....	p. 123

RAPPEL TRES IMPORTANT

Le CCP Michel Renaudie n'est plus celui de « La Vérité ». Dorénavant, l'administration de « La Vérité » vous prie de libeller tous vos chèques ou mandats à l'ordre de Gérard SERFATI, sans indication de numéro de compte. Merci.

Espagne :

L'agonie du franquisme

par Etienne LAURENT

Dans la phase actuelle de l'évolution de la situation politique mondiale, dans le cadre de la nouvelle période de la révolution et après le tournant analysé dans le rapport international du 20^e congrès de l'OCI, l'Espagne représente l'un des enjeux les plus immédiats de la lutte des classes à l'échelle internationale.

Depuis de nombreux mois, l'OCI a indiqué les très importantes raisons qui déterminaient la place centrale de l'Espagne dans le moment précis du développement de la révolution prolétarienne en Europe et a montré la portée qu'aura la chute du franquisme comme bond en avant de ce processus (1).

(1) Voir en particulier Stéphane Just, *Réponse à la Conférence européenne*, et E. Laurent, *Vers l'explosion révolutionnaire en Espagne*, dans *La Vérité*, n° 566, mars 1975, et le *Rapport sur la situation internationale et les perspectives révolutionnaires* dans *La Vérité*, n° 569, novembre 1975.

Dans le cas de l'Espagne, cette lutte revêt un acharnement particulier. A l'extérieur du pays, comme à l'intérieur, bourgeoisie et appareils mettent tout en œuvre pour bloquer le mouvement de la classe ouvrière d'Espagne, retarder la chute du régime, dresser tous les obstacles dans la voie de la révolution espagnole et empêcher la classe ouvrière internationale de se mobiliser à ses côtés. C'est cela et cela seul qui explique pourquoi, en Espagne, l'on paraît confronté, depuis de nom-

breux mois avec une « situation qui ne peut pas durer, mais se prolonge encore ».

Pour y voir clair, pour répondre également aux falsifications grossières faites aujourd'hui concernant la nature même du franquisme et sa continuation avec la monarchie de Juan Carlos, nous n'aborderons pas d'entrée l'examen des derniers événements, mais commencerons par rappeler ce qu'est le franquisme et où se situe la racine de sa crise insurmontable et mortelle.

I · La mort de Franco n'est pas la mort du franquisme

Le 16 décembre, au lendemain de la première déclaration du nouveau gouvernement Arias Navarro, *Le Figaro* titrait : « Espagne, c'est la fin du franquisme », et *L'Humanité* annonçait à ses lecteurs : « Espagne : le gouvernement annonce une "extension des libertés", mais cette promesse ne s'est pas encore concrétisée. »

L'organe de la bourgeoisie française et l'organe central de l'appareil stalinien du PCF poursuivent un même but. Ils occupent chacun leur place dans la bataille menée pour assurer à Juan Carlos le soutien de « l'opinion publique » et étouffer les aspirations de la classe ouvrière française à combattre aux côtés de la classe ouvrière d'Espagne sur la ligne du front unique ouvrier pour le boycott de l'Espagne franquiste.

Face à la campagne orchestrée internationalement par la bourgeoisie et les différentes composantes de l'appareil international du Kremlin, il est nécessaire, aujourd'hui, même à la veille de sa chute, d'avoir la plus grande clarté quant à la nature du franquisme. C'est pourquoi nous commencerons par rappeler ce que sont

les institutions et les lois franquistes que la classe ouvrière d'Espagne va devoir détruire.

Ce qu'est le fascisme

Dans *Et maintenant ?*, Trotsky a donné la définition scientifique des régimes fascistes. Il écrit :

« Le fascisme n'est pas simplement un système de répression, d'actes de force et de terreur policière. Le fascisme est un système particulier d'Etat, fondé sur l'extermination de tous les éléments de la démocratie prolétarienne dans la société bourgeoise. La tâche du fascisme ne consiste pas seulement à briser l'avant-garde prolétarienne, mais aussi à maintenir toute la classe dans un état de fragmentation forcée. Pour cela, l'extermination physique de la couche ouvrière la plus révolutionnaire est insuffisante. Il faut détruire toutes les organisations indépendantes et libres, anéantir tous les points d'appui du prolétariat et exterminer les résultats du travail de trois quarts de siècle de la social-démocratie et des syndicats. » (2)

(2) L. Trotsky, *Ecrits*, tome III, p. 111.

Plus loin il précise :

« La fascisation de l'Etat signifie non seulement mussoliniser des formes et des procédés de direction (l'appareil d'Etat et l'armée, les municipalités, les universités, les écoles, la presse, les syndicats, les coopératives) — dans ce domaine les changements jouent en fin de compte un rôle secondaire — mais avant tout et surtout détruire les organisations ouvrières, réduire le prolétariat à un état amorphe, créer un système d'organismes pénétrant profondément dans les masses et qui sont destinés à empêcher la cristallisation indépendante du prolétariat. C'est précisément en cela que consiste l'essence du régime fasciste. » (3)

Cette définition s'applique de façon immédiate au régime franquiste tel qu'il se prolonge aujourd'hui sous la façade « très libérale, très catholique » de la monarchie juan-carliste.

L'ensemble des institutions et lois édictées par Franco au long de son régime ont concouru et concourent encore à la réalisation d'un seul objectif central, principal : maintenir la classe ouvrière dans un état de fragmentation forcée ; lui interdire tout moyen de se regrouper de façon indépendante face à la bourgeoisie et à l'Etat, l'empêcher de reconstruire ses organisations propres, syndicats indépendants de l'Etat et partis politiques.

Au même titre qu'en Italie et en Allemagne, ces lois et ces institutions ont établi un formidable arsenal juridique destiné à anéantir tous les points d'appui du prolétariat. Elles ont également comporté la création d'un « système d'organismes visant à embrigader les masses, les subordonner à l'Etat, et à empêcher la cristallisation indépendante du prolétariat », ainsi qu'en parle Trotsky plus haut. Au centre de ces institutions s'est située dès le départ la Centrale nationale syndicale (CNS),

(3) Ibid., p. 123.

structure corporatiste directement intégrée à l'Etat, dont nous analyserons plus loin le rôle qu'Arias Navarro et Carrillo voudraient lui faire jouer dans la phase ouverte par la mort de Franco.

A la base du régime franquiste, il y a tout d'abord l'ensemble des textes constitutionnels, lois et décrets interdisant l'exercice des libertés politiques fondamentales d'association, de réunion et de manifestation, de grève. Dans le langage du franquisme, ce sont les « lois fondamentales du régime » auxquelles Juan Carlos a juré fidélité. L'analyse en est impressionnante.

Droits d'organisation, de réunion et de manifestation

Sur le plan du droit d'association sont frappés d'interdiction et poursuivis pour « association illicite » tous groupements poursuivant des « objectifs contraires aux principes fondamentaux du Mouvement et des autres lois fondamentales », ainsi que tout objectif « susceptible d'impliquer un grave danger pour l'unité politique et sociale de l'Espagne », l'appréciation quant à la nature de ce « danger » étant laissée à la discrétion absolue des tribunaux établis par le régime. Les seules organisations autorisées sont le « Mouvement national » (élargi en 1974 aux associations qui se donnent comme « cadre d'action le Mouvement »), les syndicats d'Etat organisés dans le cadre de la CNS, et les associations catholiques « constituées à des fins uniquement religieuses ». Sur cette base ont été déclarées illégales et soumises à la répression la plus acharnée toutes les organisations ouvrières, politiques et syndicales.

Aux dispositions générales s'ajoutent des textes spéciaux dont le plus important est la loi du 1^{er} mars 1940,

toujours en vigueur, sur laquelle le décret-loi antiterroriste du 21 août 1975 s'est largement appuyé. Cette loi vise les « *maçons et les communistes* », ainsi que les « *trotskystes, anarchistes et assimilés* ». Le texte prononce la mise hors la loi de tous ces mouvements, interdit leur presse, prononce la mise sous séquestre de leurs biens et établit des peines de prison extrêmement lourdes pour toute tentative de reconstituer des organisations se situant sur ce terrain.

Le droit de réunion et de manifestation est l'objet de deux Ordonnances promulguées au lendemain de la guerre (20 juillet 1939, 18 avril 1940) et maintenues en vigueur. Ces textes exigent une autorisation administrative préalable à tout discours, conférence, ou autre forme orale d'expression de la pensée, qui n'intervient pas sous les auspices de l'Eglise, de l'Université ou du Mouvement national. Si la réunion se tient en l'absence d'autorisation, elle sera dispersée par la force publique, et ses auteurs frappés de peine d'amende. Quant au droit de manifestation, les seuls cortèges qui ne requièrent pas autorisation sont les processions religieuses de la seule Eglise catholique.

Droit d'expression

Le droit de la presse est régi actuellement par une loi de 1966, dont l'auteur fut Fraga Iribarne, aujourd'hui ministre de l'Intérieur. L'article 2 de cette loi justifie le contrôle étroit de la presse « *par le respect de la vérité et de la morale ; par l'observation des dispositions de la loi sur les principes du Mouvement national et des autres lois fondamentales ; par les exigences de la défense nationale, de la sécurité de l'Etat et du maintien de l'ordre public à l'intérieur, et par le souci d'assurer la paix à l'extérieur ; par le respect dû aux institutions et aux personnes dans l'exercice de la critique de l'action politique et admi-*

nistrative ; par l'indépendance des tribunaux ; par la sauvegarde de l'intimité et de l'honneur de la personne et de la famille ».

Dans la loi de 1966, la censure obligatoire a été supprimée au profit d'une censure volontaire. Le directeur de la publication ou de la maison d'édition peut s'en dispenser... à ses risques et périls. Les autorités chargées de sévir sont purement administratives. Elles n'ont nul besoin de s'embarrasser de procédures judiciaires et ne sont même pas passibles de recours judiciaire *a posteriori* devant les tribunaux normaux. Le directeur général de la presse, le ministre de l'Intérieur et le Conseil des ministres sont seuls juges de l'atteinte aux « principes » indiqués plus haut et libres de prononcer comme ils l'entendent la saisie ou la suspension des journaux, la suspension des directeurs et des journalistes, le versement d'amendes écrasantes.

Tout cela ne concerne en tout état de cause que la presse qui se veut « légale ». Les journaux des organisations politiques et syndicales tombent sous le coup de dispositions pénales mises à jour en 1967 (articles 123 et 164 *bis* du Code pénal) et leurs publication et diffusion sont passibles de très lourdes peines de prison.

Droit de grève et lois sur « l'ordre public »

La grève demeure, ainsi que les dépêches de Madrid le rappellent à propos de la grève du métro madrilène, un délit pénal. Tout au plus, face à la montée des grèves dans les années soixante, après le tournant constitué par la grande grève des mineurs d'Asturies de 1962, le régime a-t-il tenté d'introduire une distinction quant à la caractérisation exacte de ce délit entre les grèves économiques et les grèves politiques. En mai 1975, à la veille des élections à la CNS, pour augmenter le taux de

participation, le régime enfin a fait paraître une loi sur « *la réglementation du droit de grève* ». Cette loi ne peut tromper personne ; à de longues et compliquées procédures d'arbitrage, elle ajoute l'élément suivant : seul un syndicat intégré à la CNS a le « droit », une fois épuisée la procédure d'arbitrage, de lancer un ordre de grève. Toute autre grève, donc la grève tout court, tombe sous le coup du droit pénal.

Le fait que, depuis 1965 environ, le régime n'ait pas pu appliquer massivement les peines de prison et d'amendes prévues et traduire tous les grévistes en justice ne saurait masquer le fait que le droit de grève n'existe pas en Espagne. La réquisition militaire des postiers et des cheminots, aujourd'hui, illustre parfaitement cette réalité.

Cet ensemble de dispositions est complété par une série de textes d'ensemble sur « l'ordre public » — loi du 30 juillet 1959 et décret du 21 septembre 1960. La loi de 1959 énumère sept formes « *d'atteinte à l'ordre public* » : « *Grèves concertées, entraves à la régularité des approvisionnements, agitation sur la voie publique, manifestations illégales, apologie de la violence, violation des dispositions sanitaires, désobéissance aux ordres de l'autorité* », et leur ajoute pour parfaire l'ensemble : « *les actes qui, d'une quelconque autre manière non prévue aux paragraphes antérieurs, manqueraient aux dispositions prévues en la présente loi ou altéreraient la paix publique ou l'harmonie sociale* ».

Grâce à l'article 25 de cette même loi, le gouvernement a le droit de décréter l'état d'exception dont l'effet est de suspendre l'ensemble des « libertés » et « garanties » courantes dans tout ou partie du pays, à la simple condition de juger l'ordre public en danger et ne pas s'estimer en mesure de le rétablir sans faire appel aux pouvoirs spéciaux. Il béné-

ficie alors de pouvoirs extrêmement étendus : interdiction de la circulation et de la formation d'attroupements ; assignation à résidence, constitution de zones de sécurité d'où le public est exclu ; arrestation sans formes, déportation temporaire des suspects ; établissement d'une censure illimitée, interdiction de toute manifestation d'opinion.

L'un des traits fondamentaux des régimes fascistes est l'extraordinaire concentration de pouvoir qu'elle assure au profit des corps répressifs de l'Etat : la police, l'armée et les services du ministère de l'Information chargés d'appliquer la loi sur la presse. Dans l'Espagne franquiste, c'est entre les mains du ministre de l'Intérieur et des hauts fonctionnaires de ce ministère, du directeur de la Sûreté, dont dépend l'activité des brigades politico-sociales, du ministre des Armées et du commandement de la Garde civile, investie de très larges pouvoirs de police que la réalité du pouvoir se trouve concentrée. C'est sur ces services que Franco s'appuyait. C'est le ministère de l'Intérieur auquel Fraga Iribarne a postulé. C'est de son ancienne position de directeur de la Sûreté, puis de ministre de l'Intérieur, que Arias Navarro tire, plus peut-être que de son titre de Premier ministre, le pouvoir qu'il peut posséder aujourd'hui.

Dans le langage des juristes, Jacques George, auteur d'une analyse détaillée des institutions et lois du franquisme, observe que dans le droit du fascisme espagnol, c'est « l'administration qui se réserve la tâche de défenseur de l'Etat » (4). Les tribunaux, montre-t-il, constituent seulement « *la deuxième ligne de défense* », sont alors avant tout des tribunaux d'exception et, chaque fois qu'il le faut, plus précisément encore, des tribunaux militaires.

(4) J. Geogel, *Le franquisme, histoire et bilan*, Seuil, 1970, p. 312.

Place et signification des tribunaux militaires

Dans des articles antérieurs, nous avons cherché à analyser les caractères spécifiques du régime franquiste et les raisons pour lesquelles le fascisme espagnol se présentait sous les traits d'un régime militaro-corporatiste, ou même militaro-clérico-corporatiste. En tant qu'instrument de domination directement au service de l'impérialisme, du capitalisme financier, le régime franquiste est une expression de la réaction « *non pas féodale mais bourgeoise* », ainsi que le spécifiait Trotsky face aux staliniens et à la théorie de la révolution par étapes. Mais cela n'altère pas le fait que cet instrument « *porte l'empreinte particulière du bloc conservateur adossé à l'histoire et à la structure sociale arriérée de l'Espagne* » et ait reposé de bout en bout à un degré très élevé sur deux institutions fondamentales, l'armée et l'église, expression l'une et l'autre des forces les plus rétrogrades d'un pays qui, en son temps, n'a pas mené à bien sa révolution bourgeoise (5). En Espagne, plus qu'en Italie ou en Allemagne, c'est l'armée qui a servi, en l'absence de parti fasciste de masse, d'instrument central du fascisme. C'est autour et derrière l'institution militaire que la bourgeoisie espagnole s'est regroupée et sur elle qu'elle a assis son appareil de répression.

Pour le comprendre, il suffit de mesurer, en relation avec l'objet de cette section, la place extraordinairement importante occupée par les tribunaux au sein de l'appareil juridictionnel. A y regarder de près, ils en sont le centre et disposent d'une vaste compétence à la fois en droit pénal ordinaire et naturellement en

droit pénal politique (6). L'une des pièces maîtresses du dispositif répressif espagnol est fournie par le décret du 21 septembre 1960 qui met à jour et unifie un décret-loi datant directement de la guerre civile et une loi de 1943. C'est ce texte qui a servi de base aux procès en conseil de guerre et à la condamnation à mort des militants antifranquistes, basques en particulier. Le texte, comme toujours, est extrêmement large dans son champ d'application. Il permet d'inculper de « *rébellion militaire* » et de déférer aux conseils de guerre :

« Ceux qui diffusent des nouvelles fausses ou tendancieuses dans le but de troubler l'ordre public intérieur, de susciter des complots internationaux, ou encore de discréditer l'Etat, ses institutions, son gouvernement, son armée, ou encore ses autorités ; ceux qui, par quelque moyen que ce soit, s'unissent, conspirent ou prennent part à des réunions, conférences ou manifestations dans ce but ; ceux qui prendront part à des débrayages, des grèves, des sabotages ou autres actes analogues ayant des buts politiques ou troublant gravement l'ordre public ; ceux qui, pour attenter à la sécurité publique, terroriser les habitants d'une population, exercer des vengeances ou des représailles de caractère social ou politique, des incendies, des naufrages, des déraillements, l'interruption des communications, des effondrements, des inondations, des explosions, ou qui emploieraient tout autre moyen ou artifice pouvant causer de graves destructions. »

La condamnation entraîne la peine de mort pour le « chef des instigateurs », de lourdes peines de prison pour les « subalternes ». L'application de ce décret est connue de tous.

(5) *La Vérité*, n° 566, mars 1975, p. 92-93.

(6) Cf. Georgel, *op. cit.*, p. 198-200 et p. 230.

On mesure ce que signifie dans ces conditions la politique de défense de « l'honneur de l'armée » menée obstinément par le PCE.

L'appui du stalinisme à l'armée et à l'église en tant que soutien de l'ordre bourgeois est un phénomène général. Dans le cas de l'Espagne, la tentative faite par Carrillo pour escamoter la place de l'armée et de l'église comme piliers du régime franquiste et le rôle qu'elles ont joué d'un bout à l'autre de l'existence de ce régime acquiert cependant, pour les raisons qui viennent d'être rappelées, une signification propre — celle de l'appui, non seulement à l'ordre bourgeois en général, mais à ce régime en particulier et à deux institutions qui seront obligatoirement l'objet direct des attaques des masses au moment de la chute du régime.

Pour terminer ce point, disons simplement que le tristement célèbre et sinistre Tribunal d'ordre public (TOP) a été créé en 1963 seulement. Il a eu pour but de décharger les tribunaux militaires en transférant une partie de la répression politique « courante » en croissance constante — délit de grève, de propagande illégale, d'association illicite — à une juridiction plus « normale » où les avocats auraient le droit de plaider dans les étroites limites fixées à l'exercice de leur métier. Mais le TOP demeure une pièce subordonnée à un édifice dont les juridictions militaires sont le cœur.

Tel est, à l'encontre de toutes les falsifications et tentatives d'escamotage, le contenu des lois fascistes qui se prolongent entièrement avec la monarchie de Juan Carlos, en attendant que les travailleurs les détruisent.

La constitution franquiste

Analysant les institutions publiques du régime, c'est-à-dire l'organisation

des pouvoirs exécutifs et législatifs prévue par les textes constitutionnels, le juriste Georgel écrit :

« Le CAUDILLO a tous les pouvoirs. Cette affirmation aussi générale que catégorique ne déforme pas la réalité. Elle est d'ailleurs cautionnée par Marcote, théoricien du franquisme pour qui le chef de l'Etat a « *la plénitude du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.* L'ETAT ESPAGNOL D'AUJOURD'HUI, C'EST LE CAUDILLO » (6 bis).

Au moment où la bourgeoisie cherche désespérément à « sortir du franquisme », il est nécessaire de donner rapidement les éléments qui permettent d'apprécier ce point.

Le pouvoir exécutif a été incarné pendant trente-neuf ans par un seul homme. Pendant la guerre et tout de suite après, en cas de disparition de Franco, son rôle et sa place auraient été tenus par tout autre général fasciste. A mesure cependant que le temps est passé, il y a eu identification croissante entre les fonctions du « Caudillo » et la personne même de Franco, jusqu'à ce que celui-ci en vienne à constituer véritablement le pivot de tout le système constitutionnel.

Jusqu'à la loi du 26 juillet 1957, Franco a gouverné, dit Georgel, « *sans partage de fait et de droit* ». Depuis cette date jusqu'à sa mort « *il a gouverné sans partage de fait* ». Du strict point de vue des textes, le franquisme comporte, en effet, deux périodes distinctes : celle de la concentration absolue des pouvoirs exécutifs entre les seules mains de Franco ; celle de l'organisation d'une certaine répartition de ces pouvoirs. Cette seconde période, souligne Georgel « *ne pouvait en fait s'ouvrir qu'à la dispa-*

(6 bis) Georgel, *op. cit.*, p. 176.

rition de Franco ». Elle devait comporter alors — et c'est le cas aujourd'hui — une répartition malaisée entre le monarque, le Conseil du royaume et le Premier ministre. Mais du vivant de Franco, il n'y a eu aucune entrave à la toute-puissance du chef de l'Etat.

Cette toute-puissance a largement débordé le cadre exécutif et a englobé la plus grande partie du pouvoir législatif. Dès 1936 un décret fait à Burgos investissait Franco, en tant que chef de la Junte, « de tous les pouvoirs du nouvel Etat ». Des lois de 1939 et 1942 sont venues confirmer ce qui aurait pu paraître une simple mesure de temps de guerre civile, mais qui constitue en fait l'essence du franquisme. La loi de 1939 attribue au chef de l'Etat « le pouvoir d'établir des normes juridiques de caractère général » et précise qu'elles peuvent être édictées « même si elles ne sont pas issues d'une délibération du conseil des ministres ». La loi de 1942 qui a créé les Cortes du franquisme dit dans son préambule que « le pouvoir suprême de légiférer étant entre les mains du chef de l'Etat, l'organe qui est créé est instrument de coopération en matière législative (...) ».

Dans un article du 30 décembre 1975, *L'Humanité* a présenté les Cortes du régime franquiste comme « un Parlement peu représentatif ».

C'est là une nouvelle tentative faite par l'organe du PCF pour escamoter le contenu réel des institutions fascistes. Les Cortes franquistes ne sont assimilables ni de près ni de loin à un Parlement. Elles occupent dans la constitution franquiste le rôle des chambres corporatistes du régime mussolinien. Il faut donc en dire un mot pour en finir avec ce point.

Dans leur composition actuelle, les Cortes comprennent 123 membres

« de droit » (qui sont : les conseillers nationaux du Mouvement — c'est-à-dire de la Phalange — les 19 membres du gouvernement, les 5 présidents des tribunaux suprêmes civils et militaires), 25 membres « désignés par le chef de l'Etat », 150 membres désignés par la CNS (donc par le ministre des Syndicats), 112 membres représentant les municipalités (c'est-à-dire désignés en fait par les préfets), 42 membres désignés par l'Eglise et les Universités. La seule « élection au suffrage direct » concerne les 104 représentants de « la famille », élus par les chefs de famille et les femmes mariées...

Les prérogatives des Cortes se limitent au droit d'amendement par rapport aux projets de lois que le gouvernement veut bien discuter dans ce cadre. Pour parfaire le système, le Président des Cortes est désigné par le chef de l'Etat et responsable devant lui. Le système de « représentation naturelle » ainsi élaboré par Franco doit être compris comme une pièce du mécanisme d'ensemble établi pour interdire l'exercice de toute liberté politique et prohiber l'existence des partis, même de la bourgeoisie.

Les Cortes ne sont même pas un organe consultatif. Pour autant que les institutions franquistes fassent place à de tels organes, ce sont le *Conseil du royaume* et surtout le *Conseil national du Mouvement*, c'est-à-dire l'instance suprême de l'organisation qui fait office de parti unique, qui jouent un tel rôle.

Tel est le système constitutionnel franquiste auquel la bourgeoisie voudrait aujourd'hui désespérément injecter des éléments limités de démocratie bourgeoise en en « perfectionnant, comme dit Fraga, les institutions ».

II · Les fondements de la crise du franquisme

La mort de Franco, parce qu'elle signifie la disparition de celui qui a été non seulement le chef et le symbole vivant du régime mais aussi sa clef de voûte, représente un très important facteur d'accélération de sa crise. Il reste que celle-ci a commencé bien avant sa mort. Elle tient en ceci : confrontée à la nécessité de remplacer le fascisme par une forme de domination qui corresponde mieux à l'état exact des rapports politiques entre les classes, la bourgeoisie espagnole s'est vue paralysée dans sa volonté de tenter de procéder à ce changement par la certitude qu'elle a toujours eue de voir la classe ouvrière et les masses faire irruption sur la scène politique et transformer la crise de domination politique en crise révolutionnaire ouverte.

Au point de départ de cette situation se trouve le fait fondamental qu'en dépit du formidable dispositif de répression, le régime s'est montré progressivement impuissant à dresser un barrage efficace à la montée des luttes du prolétariat et de la jeunesse, et n'a pu empêcher la classe ouvrière espagnole de reconstruire lentement d'abord, puis à un rythme toujours plus rapide ses forces de classe.

Les étapes de ce processus ainsi que les obstacles et freins tenant à la politique suivie tout au long de la période ont été analysés dans un article antérieur. Il ne s'agit pas d'y revenir ici, mais seulement de répéter que *c'est au niveau de cette modification profonde, en faveur du prolétariat, des rapports politiques entre les classes par rapport à la situation de 1939, qu'il faut chercher la racine essentielle de la crise du régime franquiste.*

L'incapacité croissante du régime à assurer un travail « propre »

Le fascisme est une forme de domination qui correspond à une situation où, face à la révolution prolétarienne imminente, il ne reste à la bourgeoisie d'autre issue que d'en appeler à la forme la plus absolue de dictature, comme unique moyen d'assurer la destruction des organisations ouvrières et la réduction du prolétariat à un état amorphe. En 1936 en Espagne, face aux masses ouvrières et paysannes engagées sur le chemin de la destruction de la propriété privée et de l'Etat bourgeois, et la lutte pour la dictature du prolétariat, l'impérialisme et la bourgeoisie espagnole n'avaient d'autre recours que d'en appeler à Franco, Queipo de Llano et Mola et à déchaîner la barbarie franquiste pour défendre le mode de production bourgeois.

Mais en Espagne, au même titre que dans d'autres régimes fascistes, et quel que soit le degré auquel la dictature militaro-clérico-corporatiste se soit moulue dans le cadre historique propre à la vieille Espagne ultra-réactionnaire, la forme de domination établie par Franco comportait un prix.

Ce ne sont pas seulement les organisations et partis ouvriers qui ont été interdits, ce sont les partis politiques de la bourgeoisie qui ont été prohibés chaque fois qu'ils n'étaient pas invités à s'intégrer et à disparaître au sein du « Mouvement ». Le contrôle policier de la presse a pesé et pèse encore lourdement sur la bourgeoisie.

La suppression de l'ensemble des libertés démocratiques a porté atteinte également à ses membres, y compris s'ils ont longtemps été

disposés à l'accepter. Les composantes minoritaires du bloc bourgeois, dans le cas de l'Espagne, les bourgeoisies catalanes et basques, ont été celles qui ont subi ce poids le plus lourdement, mais peu de sections de la bourgeoisie, en dehors des hauts dignitaires du régime, la hiérarchie catholique et la hiérarchie militaire, y ont échappé complètement.

« *Du fascisme la bourgeoisie exige du travail "propre"* », dit Trotsky. Aussi longtemps que le régime a correspondu à l'état des rapports politiques entre les classes issus de l'écrasement de 1939 et a pu assurer, de ce fait, de façon efficace, la mise en œuvre du processus de production et de réalisation de la plus-value et d'accumulation du capital, son existence n'a pas fait problème à un secteur significatif quelconque de la bourgeoisie.

A mesure que, au contraire, les « bavures » — du point de vue du capital s'entend — se sont multipliées en particulier sous la forme de grèves de plus en plus nombreuses, longues et coûteuses pour le patronat, l'attitude de la bourgeoisie à l'égard du régime s'est modifiée. Elle a commencé à considérer qu'il lui fallait trouver d'autres moyens de régler ses relations avec la classe ouvrière, préparer de nouvelles formes de domination politique de la société. L'incapacité politique où le régime franquiste l'avait réduite et à laquelle elle s'était faite pourtant pendant des années et des années lui est progressivement apparue toujours moins supportable politiquement. Une restauration partielle et « contrôlée » des libertés politiques a commencé à paraître à la bourgeoisie comme constituant le seul moyen de s'organiser elle-même face à la classe ouvrière sur des bases correspondant aux nouveaux rapports de force. Cette voie lui a également paru nécessaire pour tenter d'établir de nouvelles formes de relations avec

la classe ouvrière, moyennant le recours à l'aide des directions staliennes et réformistes sur la base du rétablissement, dans certaines formes, de certains droits d'organisation.

Entreprendre et réussir un tel changement, trouver les moyens de « sortir du franquisme », telle a été depuis 1966-67, d'une façon toujours plus dramatique, l'obsession politique centrale, le tourment, le cauchemar éveillé de la bourgeoisie espagnole.

Il n'y a pas de « sortie du franquisme » sans crise

Mais la théorie et l'histoire enseignent qu'il n'y a pas de porte de sortie du fascisme sans crise. Ce que Trotsky dit du passage de la démocratie au bonapartisme et de celui-ci au fascisme, à savoir que « *la transition d'un système politique à l'autre équivaut à une CRISE POLITIQUE* (c'est Trotsky qui souligne) *qui, sous l'influence du prolétariat révolutionnaire, peut devenir un péril social pour la bourgeoisie* » (7), est mille fois plus exact encore lorsqu'il s'agit de passer du fascisme (ou du bonapartisme) à la démocratie bourgeoise.

Aujourd'hui, il s'élèverait peu de voix dans les rangs de la bourgeoisie espagnole pour démentir cette affirmation. Pour Arias Navarro, l'analyse marxiste est une réalité dramatique vécue jour après jour depuis trois ans. L'impossibilité de sortir du fascisme sans crise politique grave, c'est-à-dire aujourd'hui dans le cadre des relations internationales actuelles entre les classes, sans crise révolu-

(7) L. Trotsky, *Bonapartisme et fascisme*, 15 juillet 1934. C'est avec satisfaction que nous avons pris note que N. Poulantzas, sans dire ses sources bien sûr, et sans reconnaître ce qu'il doit à Trotsky, vient appuyer cette position. Voir *La crise des dictatures*, Maspero, 1975. p. 95-100.

tionnaire ouverte, repose sur des phénomènes politiques tout à fait évidents.

Le premier, et le plus décisif, tient au caractère même de la constitution de l'Etat franquiste qui a été analysée plus haut. Ainsi qu'on a pu le voir, cette constitution, qui reposait de façon absolue sur la personne même de Franco, est d'une extraordinaire rigidité. Elle interdit l'injection quelconque d'éléments relevant de la démocratie parlementaire bourgeoise. Il y a incompatibilité radicale entre cette constitution et les institutions de la démocratie bourgeoise. Il s'agit d'une constitution fasciste et l'introduction d'éléments étrangers ne peut qu'en précipiter la crise.

Le second facteur déterminant c'est qu'après quarante ans de fascisme, tout changement de domination politique de la bourgeoisie dans le sens d'une injection dans le cadre du système franquiste d'éléments relevant du système parlementaire bourgeois fournira obligatoirement aux masses *la brèche qu'elles recherchent pour s'engouffrer*, dans la mesure où cette tentative de changement sera comprise par la classe ouvrière et les masses comme constituant non seulement une victoire, mais comme *leur* victoire, le fruit de *leur* combat — et cela indépendamment du fait de savoir si l'instrument immédiat est « occasionnel », pour ainsi dire, de ce changement est représenté ou non par une fraction de la bourgeoisie elle-même.

Le déroulement des événements au Portugal à partir du déclenchement du coup d'Etat du 25 avril illustre cela de la manière la plus claire. Si les masses se sont mobilisées si vite et si massivement, c'est qu'elles avaient conscience, mieux que quiconque, que c'est à *la suite de leur combat* et comme conséquence des années et des années de lutte qu'elles avaient menées contre la dictature jusqu'à en éroder totale-

ment les fondements qu'une fraction de l'armée avait fini par chasser Caetano, dont la chute était donc avant tout et principalement *leur* victoire, et non celle d'une aile quelconque de la bourgeoisie.

En Espagne, il ne pourra qu'en aller de même — à une échelle et avec une puissance qui seront obligatoirement chargées de tout ce que signifie pour le prolétariat et les masses d'Espagne renouer avec 1936 et régler les comptes y attendant, qui seront également et obligatoirement directement fonction du type de combat mené depuis les Asturies, depuis Burgos, depuis les grandes grèves de 1971 et après, par la totalité des secteurs du prolétariat.

Cela, la bourgeoisie espagnole le sait. C'est pourquoi elle a vécu depuis dix ans déchirée entre la nécessité de tenter de changer sa forme de domination politique et la crainte chaque fois plus forte des masses. C'est là que se trouve la clef de l'impuissance virant progressivement à la paralysie pure et simple dont le régime a été frappé.

Paralysie et crise politique de la bourgeoisie

Toute mesure allant dans le sens de la « libéralisation » devant forcément prendre peu ou prou l'allure de concessions à la classe ouvrière et servir d'invitation à celle-ci de pousser son initiative, il a suffi chaque fois que le prolétariat et les masses dressent la tête, au moment où de telles mesures étaient esquissées, pour que la bourgeoisie recule immédiatement et abandonne ses projets. C'est là ce qui s'est passé en 1967-68 : les grands desseins « évolutionnistes » de l'Opus Dei ont été liquidés, et les premiers pas effectués dans la voie de leur réalisation prestement abrogés, fin 1968-début 1969 sous la poussée des luttes de

la classe ouvrière et des étudiants. C'est là ce qui s'est passé en 1974 également avec les projets esquissés par Arias Navarro dans sa déclaration du 12 février : il a suffi des grandes grèves dans la métallurgie, les textiles et les mines à partir de l'été (Valladolid) et de l'automne (Bajo, Llobregat, SEAT, métallurgie basque, mines de Navarre) pour que les projets soient précipitamment rangés de nouveau dans les archives ministérielles.

Lorsqu'on analyse les reculs successifs de la bourgeoisie par rapport aux projets pourtant limités, mesquins, timorés qu'elle a élaborés depuis 1966 comme réponse à la nécessité de tenter de « sortir du franquisme », il est une erreur d'appréciation qu'il importe de ne pas commettre. Vus à un certain niveau, les reculs par rapport aux projets « réformateurs » peuvent paraître avoir été faits sous la pression de l'aile « droite » du régime, des tenants du « bunker », du personnel politique le plus profondément identifié avec certaines des institutions du fascisme espagnol. C'est ainsi que l'écrasante majorité des commentateurs ont interprété, pour prendre un exemple particulièrement clair, l'abandon par Arias Navarro, à l'automne 1974, de l'essentiel du contenu de son pro-

gramme du 12 février (vidant de toute substance en particulier le projet de loi sur les « associations politiques ») comme un recul face aux attaques de Giron, ancien ministre du Travail, constructeur de la CNS, phalangiste de tout temps et président des anciens combattants franquistes de la guerre civile.

Il n'est pas question de nier qu'il existe des secteurs de la bourgeoisie qui ont été associés de façon particulièrement étroite et directe avec le régime et ses institutions les plus fondamentales, qui ont, sur le plan individuel, plus — ou même tout — à perdre dans le cadre d'un changement tant soit peu important du régime, sans parler bien entendu de sa chute et qui militent donc avec tous les moyens dont ils disposent pour bloquer toute issue dans ce sens. Mais l'action de ces secteurs n'a eu d'autre sens que de matérialiser toutes les hésitations de la bourgeoisie, la peur panique qui l'a saisie chaque fois que le prolétariat a levé la tête et commencé à se dresser de toute sa taille devant elle. A l'automne de 1974, ce n'est pas Giron qui a eu raison des projets d'Arias Navarro, ce sont les travailleurs de la SEAT et du Bajo Llobregat, les travailleurs basques unis dans la grève générale du 12 décembre.

III • La situation politique au début de 1976

La situation politique aujourd'hui doit être définie comme celle où l'ensemble des éléments constitutifs de la crise du franquisme ont atteint leur pleine maturité et où les conditions de la chute du régime sont maintenant réunies. Cette appréciation se fonde sur une série de considérations : la signification politique qu'a la disparition de Franco, l'expérience de l'année 1975, l'échec de

l'ultime offensive contre-révolutionnaire lancée par Franco en août.

Signification politique de la mort de Franco

L'importance politique qu'a revêtu la mort de Franco comporte deux aspects : avec Franco disparaît celui qui a été pendant quarante ans au

sens le plus plein du terme *le bourreau de la classe ouvrière* d'Espagne ; celui dont l'ensemble des forces de répression tenaient en dernière instance leur force ; celui qui était seul encore en mesure politiquement de leur faire jouer tout leur rôle ; celui qui symbolisait, face à la classe ouvrière, l'écrasement de 1939. Franco disparu, c'est tout ce que le système répressif gardait encore comme force dissuasive effective face à la classe ouvrière qui tend à se désagréger rapidement.

C'est là un fait qui exerce déjà — de façon diamétralement opposée bien sûr — une influence importante sur le comportement de la classe ouvrière d'une part, de la bourgeoisie de l'autre. Si ce n'est pas encore clair pour tous, cela ne tardera pas à le devenir.

En ce qui concerne la classe ouvrière, on observe que celle-ci a procédé, depuis l'agonie de Franco — donc avant même d'attendre sa mort — et plus nettement encore depuis son remplacement par Juan Carlos, parallèlement aux grèves que nous analyserons plus loin, à une série d'actions de reconnaissance dans la rue, dont le caractère systématique est frappant. Depuis la mi-novembre, on assiste en effet à une succession croissante (en rythme et en nombre de participants) de manifestations qui ont pris ce caractère de façon évidente. Le fait que le PCE ait cherché à donner à une partie d'entre elles le caractère d'actions de pression sur Juan Carlos pour l'amnistie, c'est-à-dire d'appui à la monarchie, n'altère pas sérieusement le sens qu'elles ont toutes eu — y compris celles qui ont été chapeautées par les staliniens — du point de vue de la classe ouvrière, c'est-à-dire *d'actions destinées à tâter le terrain, à mesurer les réactions de l'ennemi et à avancer plus loin.*

De façon parallèle mais en sens inverse, la conduite de la bourgeoisie est d'ores et déjà commandée par

le fait qu'il n'y a plus à la tête de l'Etat d'homme politique en mesure, politiquement, de se servir des armes répressives établies et maniées si longtemps par Franco. La mort de Franco constitue ainsi, par son seul fait, un nouvel élément de modification des rapports de force entre les classes en faveur de la classe ouvrière.

Cette nouvelle modification des rapports entre les classes intervient, d'autre part, au moment précis où la bourgeoisie se trouve placée dans une situation où *elle est contrainte, en raison même du vide créé par la disparition de Franco, de bouger tant soit peu les éléments constitutifs de l'édifice constitutionnel* dans un sens qui doit obligatoirement comporter l'introduction dans cet édifice d'éléments incompatibles avec ce qu'est celui-ci.

Acculée pour des raisons objectives à faire des pas « hors du franquisme », la bourgeoisie est dominée pourtant plus que jamais par le souci de ne surtout pas paraître prendre une quelconque mesure sous la pression des masses. C'est là, par exemple, le sens du refus de Fraga de procéder à ce qu'il nomme une « *amnistie improvisée* ». Mais la marge de manœuvre quasiment inexistante dont la bourgeoisie dispose se mesure au fait que Fraga est précisément obligé de reconnaître, dans la même déclaration, qu'il est devenu nécessaire de modifier les articles du Code pénal portant sur la propagande illégale et l'association illicite, et pour cela se heurter, s'il le faut, aux institutions créées par Franco lui-même. En agissant ainsi, Fraga ne fait qu'exprimer à deux niveaux distincts le point auquel la crise de domination politique de la bourgeoisie espagnole est parvenu. Les données en sont plus que jamais celles définies plus haut, à savoir nécessité, d'une part, de tenter à tout prix de modifier la forme de domi-

nation politique et, d'autre part, conviction que les masses ont la force de transformer le moment venu cette transformation en brèche révolutionnaire.

L'expérience de l'année 1975

Le facteur d'accélération de la crise du régime que représente la disparition de Franco est encore accentué par le moment précis auquel celle-ci s'est produite. Il s'agit bien sûr du moment de la situation internationale où se combinent les répercussions mondiales de la défaite de l'impérialisme US au Vietnam et la marche à la révolution en Europe. Mais il s'agit aussi de la situation en Espagne même, au terme d'une année difficile mais particulièrement riche en leçons pour la classe ouvrière.

L'été 1975 a vu, en effet, le régime lancer sur un terrain préparé par la politique menée par l'appareil stalinien sa dernière tentative pour refouler la classe ouvrière en recourant de nouveau ouvertement aux méthodes de la guerre civile.

Dans cette affaire dont la phase culminante va de la publication du décret-loi antiterroriste du 21 août à l'exécution de Paredes Manot, Otaegui et leurs camarades le 29 septembre, on doit distinguer deux aspects. Le premier, c'est le fait que l'appareil stalinien soit parvenu à permettre à Franco de lancer cette dernière attaque. Le second, c'est que celle-ci ait eu une efficacité à ce point limitée qu'elle aura permis au régime de gagner tout au plus quelques semaines de répit, sans réussir à entamer tant soit peu la combativité de la classe ouvrière.

L'année 1975 avait débuté dans des conditions où la possibilité de voir la classe ouvrière abattre le franquisme du vivant de Franco n'était pas illusoire. Le 12 décembre 1974,

la grève générale du Pays basque appelée dans l'unité par les organisations ouvrières et nationalistes petites-bourgeoises, après un travail en profondeur de l'UGT, était venue exprimer au grand jour la force immense que recelait la classe ouvrière d'Espagne à partir du moment où il lui était permis de se mobiliser dans l'unité sur des mots d'ordre clairs de lutte contre les institutions fascistes.

La grève générale basque faisait suite aux très grands combats menés au Pays basque même, mais aussi dans la métallurgie et le textile à Barcelone et en Catalogne, à la Fasa Renault de Valladolid, dans les banques et jusque chez les fonctionnaires à Madrid. En Navarre, les mineurs de fond de Pampelune engageaient au même moment avec l'appui de toute la classe ouvrière un combat acharné qui devait durer une bonne partie de janvier 1975.

Dans les universités enfin, les étudiants exprimaient dans l'unité et avec la plus grande netteté possible leur hostilité absolue au régime en refusant de participer aux élections universitaires et en se mobilisant aux côtés des travailleurs en lutte.

Du côté de la bourgeoisie, par contre, la fin de l'année 1974 et les premiers mois de l'année 1975 étaient marqués par l'affaiblissement interne et l'isolement du gouvernement Arias Navarro. Dans une allocution de janvier, Arias Navarro était contraint de reconnaître qu'il n'avait fait que de « très petits pas » sur le chemin qu'il s'était tracé. Pour la première fois dans l'histoire des gouvernements successifs désignés et commandés par Franco, deux ministres avaient donné leur démission en solidarité avec le ministre de l'Information Pio Cabanillas, limogé par Arias en réponse aux exigences de Giron. La dislocation interne du régime s'accélérait.

Début 1975, par conséquent, l'ensemble des conditions paraissaient

réunies pour abattre le fascisme et liquider le régime sous les coups de boutoir de la classe ouvrière. Pour cela, une seule chose était nécessaire : faire comme au Pays basque, réaliser à l'échelle de l'Espagne le front unique des organisations ouvrières entraînant derrière elles les organisations de la petite bourgeoisie, mobiliser travailleurs et jeunes sur des mots d'ordre clairs de combat contre le régime.

Neuf mois plus tard, pourtant, la classe ouvrière et la jeunesse d'Espagne devaient assister impuissantes à un acte apparemment impensable en janvier 1975, c'est-à-dire l'assassinat, le 27 septembre, de sang-froid et par Franco, de cinq jeunes militants antifascistes.

Le Pays basque a fait grève par deux fois, fin août et début septembre. A Madrid, sous l'impulsion des JSOE notamment, la classe ouvrière et la jeunesse ont certes cherché à se mobiliser, mais l'élan de l'hiver 1974-75 était momentanément brisé. La politique du PCE faisait qu'il n'y avait pas de « nouveau Burgos » pour Paredes Manot et ses camarades.

Les élections syndicales corporatistes de juin

Les raisons de la possibilité qui fut donnée à Franco d'agir apparemment les mains libres quelques semaines se trouvent dans l'appui acharné donné par l'appareil du PCE au régime agonisant. Cette politique de soutien au régime, ordonnée au travers de la Junte démocratique, s'est menée sur deux terrains et en deux temps.

Dans un premier temps, elle a comporté un effort obstiné pour boucher toute perspective politique immédiate à la classe ouvrière, pour empêcher aux grandes grèves de l'automne et de l'hiver de trouver une issue sur le terrain politique, et interdire que l'exemple de la grève géné-

rale du Pays basque du 12 décembre fasse tache d'huile. Dans un second temps, elle s'est traduite par la politique menée à partir du printemps jusqu'en juin par le PCE, par l'appareil des commissions ouvrières et par les organisations propulsées au sein de la classe ouvrière par la hiérarchie catholique pour contraindre la classe ouvrière à voter aux élections de la CNS, c'est-à-dire au syndicat vertical intégré à l'Etat franquiste.

Dans tous nos articles sur l'Espagne, nous avons mis en relief l'effort permanent et obstiné entrepris par l'appareil du PC pour défendre l'existence et sauvegarder les structures de l'appareil syndical fasciste. De façon répétée en 1966, en 1971, en 1975, le PCE a tout fait pour pousser les travailleurs à participer aux élections dans le cadre de la CNS. Dans l'ensemble des conflits, le PCE et les commissions ouvrières ont défendu avec acharnement la politique dite de « recours légaux » et ont tout fait pour que les revendications et même les grèves passent par le canal ou comportent la participation de structures syndicales fascistes. Au début de chaque conflit, le PCE propose toujours d'aller chercher « pour les contraindre à se battre » les responsables syndicaux officiels, nommés par l'Etat, recrutés dans la Phalange.

Cette politique a toujours eu deux dimensions : la première a été la défense d'une institution essentielle du fascisme, aspect essentiel du combat mené par le PCE pour freiner le mouvement de reconstitution par la classe ouvrière de la force de classe, dont l'un des terrains essentiels était la récupération de son indépendance organisationnelle sur le plan syndical face à la bourgeoisie et à l'Etat. Le second objectif poursuivi par l'appareil du PCE a été de préserver intactes les structures syndicales centralisées de la CNS en prévision de la chute du franquisme, comme

instruments de canalisation et de contrôle des masses, comme camisolé de force que l'on tenterait de faire passer, le moment venu, au mouvement ouvrier.

Pour le régime, les élections aux instances syndicales fascistes au niveau des entreprises (toutes les autres instances étant pourvues par désignation d'en haut) ont toujours représenté des moments politiques délicats. Le régime, à chaque fois, a redouté les conséquences politiques qu'un boycott important, voire massif, pourrait avoir pour lui. Inversement, il a toujours attribué une portée plébiscitaire à un taux de participation important.

En 1975, l'échéance était particulièrement redoutée par la bourgeoisie. Le gouvernement a retardé la date des élections par deux fois et ne s'y est engagé qu'une fois qu'il eut obtenu des garanties complètes de la part du PCE. Jouant sur la confiance des masses à l'égard du parti politique qui avait pu maintenir le plus d'activité au sein de la classe ouvrière au cours des longues années de répression, jouant sur l'héritage usurpé d'Octobre 1917 qu'il sait toujours faire jouer en sa faveur, le PCE a poussé une nouvelle fois les travailleurs à participer aux élections corporatistes.

Seules l'UGT, certaines fédérations du PSOE et des JSOE et la Fédération de Barcelone du POUM ont mené le combat pour le boycott de la CNS. Elles l'ont fait avec les plus grandes difficultés, face à une collusion parfaitement ouverte entre les porte-parole du PCE et des commissions ouvrières, la presse franquiste et les dirigeants officiels de la CNS, dans des conditions où l'ensemble des forces attachées au maintien de l'ordre bourgeois en Espagne exerçaient une formidable pression pour amener les travailleurs à voter.

Santiago Carrillo a atteint ses objectifs. Le vote à la CNS a été important, à la seule exception du

Pays basque et de certaines usines ou corporations où l'UGT a été active, aux Asturies, à Séville, dans le pays valencien.

Par ce vote, Carrillo rendait un court moment l'initiative à Franco. Les résultats sont connus. Fin juin, la police mettait fin brutalement à la « trêve » traîtresse établie au moment des élections. Les arrestations se sont multipliées, les actes de provocation policière également. Consciente de s'être laissée bernier, la classe ouvrière connaissait un reflux, court mais certain. En août, Franco se sentait de nouveau suffisamment sûr de lui pour passer ouvertement à l'attaque. Il publiait son décret antiterroriste et lançait les nouveaux conseils de guerre après avoir réuni les chefs de l'armée dans sa résidence d'été. Le 20 septembre à l'aube, il assassinait de sang-froid Paredes Manot et leurs camarades et lançait en même temps un vaste mouvement d'arrestations contre les militants ouvriers.

Brièveté du répit pour le régime

Le répit ainsi gagné s'est avéré d'une durée extraordinairement courte. Rendue possible uniquement par la politique de Carrillo, la contre-offensive franquiste n'est parvenue à opérer aucune modification sérieuse ou durable dans le rapport politique entre les classes. Sans compter le combat sans répit mené par la classe ouvrière du Pays basque après l'annonce et au cours des conseils de guerre, dans le reste de l'Espagne, à peine trois semaines après les assassinats, les grèves reprenaient avec force. Elles s'amplifiaient au cours de l'agonie de Franco avant d'atteindre, fin décembre, une extension qui sera bientôt comparable à celle qu'elles connaissaient une année auparavant.

L'un des aspects les plus significatifs de ces grèves, c'est qu'elles ont concerné aussi bien des nouveaux secteurs de la classe ouvrière, entrant en lutte de cette manière pour la première fois — tels les travailleurs de la Firestone à Burgos, l'un des plus vieux fiefs du franquisme — que les secteurs les plus concentrés de la classe, la métallurgie, le textile, la banque. Fait d'une extrême importance enfin, la classe ouvrière madrilène, où l'emprise du PCE est la plus forte et où le taux de participation aux élections de juin avait été élevé, a commencé à jeter tout son poids dans la balance. Aux travailleurs de la Standard et de la Chrysler se sont joints rapidement ceux de toute la métallurgie madrilène, avant que le mouvement ne gagne enfin ce secteur décisif, tant par la place stratégique que par ses rapports directs avec l'appareil d'Etat, le Métro de Madrid.

A plusieurs reprises, l'OCI a rappelé, à propos des grèves en Espagne, l'analyse de la grève générale comme grève de masse telle que

Rosa Luxembourg l'a développée dans *Grève générale, parti et syndicat* :

« Tantôt (la grève) se répand comme une vaste marée, tantôt elle se fractionne en un réseau gigantesque de ruisseaux étroits », écrit R. Luxembourg avant de souligner que « la loi du mouvement de ces phénomènes devient claire : elle n'est pas dans la grève de masse elle-même, ni dans ses caractères techniques, mais dans les rapports politiques et sociaux des forces de la révolution ».

En ce début de 1976, c'est là, plus que jamais, que réside l'une des clefs nécessaires à la compréhension du combat du prolétariat d'Espagne. Comme le dit le rapport sur la situation internationale discuté et adopté au 20^e congrès de l'OCI, « la chute du franquisme est à l'ordre du jour parce qu'en Espagne, la révolution est à nouveau à l'ordre du jour » — en relation avec la situation mondiale, en relation aussi avec toute la projection du combat mené depuis tant d'années en Espagne.

IV • Le combat des appareils contre le prolétariat

L'agonie puis la mort de Franco, l'accession au trône de Juan Carlos, la formation du second gouvernement Arias Navarro, la poussée menaçante de la classe ouvrière ont conduit l'appareil stalinien en Espagne à serrer chaque fois de plus près la ligne de défense de l'Etat bourgeois sous la forme de la monarchie de Juan Carlos et un secteur de l'appareil social-démocrate à s'aligner sur lui.

Constituée au départ sur la base d'un appui inconditionnel à la monarchie, concrétisée néanmoins au départ par sa référence à la personne du Comte de Barcelone, don Juan,

plutôt qu'à celle de Juan Carlos, la Junte démocratique s'est rangée, en fonction des exigences déterminées de la situation d'octobre 1975, sur des positions d'appui pur et simple à la solution choisie par Franco.

Mais la Junte, c'est-à-dire le PCE, a obtenu de surcroît l'alignement complet de la plate-forme de convergence démocratique et, au sein de celle-ci, du PSOE sur les mêmes positions. C'est là la double signification du texte commun signé le 31 octobre par les deux coalitions de partis ouvriers avec les hommes et les formations politiques de la bourgeoisie.

La déclaration conjointe de la Junte et de la Convergence

Avec ce texte, on se trouve en présence d'un document :

1. qui ne prononce pas le nom de Juan Carlos et encore moins une quelconque caractérisation ou condamnation politique de ce qu'il représente ;

2. qui n'appelle pas à la destruction immédiate de l'ensemble des institutions de l'Etat fasciste, mais réclame « l'ouverture d'une période constituante qui conduise par une consultation populaire basée sur le suffrage universel à une décision définitive (sic) sur la forme de l'Etat et du gouvernement » ;

3. qui préconise, pour toute forme d'action, et alors que la répression s'abattait encore contre les militants ouvriers, contre les étudiants, contre toute la classe ouvrière, « des mobilisations et des actions pacifiques ».

Dans des déclarations individuelles, le personnel politique de la Junte s'est empressé d'expliquer de façon plus claire encore s'il le fallait, le sens des accords passés entre la Junte et la Convergence : accorder à Juan Carlos « un délai d'épreuve » et le juger sur la base « des réalisations des premiers cent jours ».

Dans Rouge (16 janvier 1976), la direction de la ligue pabliste écrit :

« Pour l'heure, ni la Convergence, ni la Junte démocratique n'entendent engager l'épreuve de force avec le régime et chercher à renverser le gouvernement, mais tout au plus à lui forcer la main à la veille de l'adoption de son programme prévue pour le 28 janvier. »

De façon éhontée le pablisme joue une fois de plus le rôle de flanc-garde des appareils staliniens et social-démocrates. La fonction de la Junte et

de la Convergence n'est pas de « renverser le gouvernement » ni même de « faire pression » sur lui. Elle est de défendre l'Etat franquiste des coups des masses.

En accordant, début novembre, « un délai d'épreuve » à la monarchie, au moment où l'agonie de Franco s'achevait, la Junte et la Convergence signifiaient de la façon la plus claire possible leur détermination de dresser un barrage au mouvement des masses et de permettre à la bourgeoisie de tenter sa « sortie » désespérée du franquisme. Elles signifiaient également, il faut y insister, leur accord par rapport à la politique économique de blocage des salaires et de matraquage du niveau d'existence des masses décidée par le gouvernement dans sa dernière séance avant la mort de Franco.

Si les masses ont engagé ensuite le combat frontal contre cette politique, c'est contre la Junte et la Convergence qu'elles l'ont fait.

Principale force derrière l'ensemble de cette politique, le PCE a ajusté au plus près ses propres mots d'ordre. Au « Non au roi imposé », conforme avec la ligne générale de la politique de la Junte que titrait *Mundo Obrero* fin octobre encore, ont succédé des mots d'ordre étroitement circonscrits à une politique de « pression sur Juan Carlos », elle-même limitée au seul terrain de l'amnistie des prisonniers politiques.

C'est dans les déclarations de Camacho, c'est-à-dire l'homme qui est projeté aujourd'hui par l'appareil stalinien international sur le devant de la scène en Espagne pour y prendre aux côtés de Carrillo la place occupée en France par les Frachon et les Ségué, que l'on peut suivre le plus clairement la ligne du PCE et mesurer l'effort extraordinaire qui est fait pour venir en aide à la bourgeoisie espagnole en désarroi.

Dans *Le Monde* du 10 janvier on apprend, de Camacho notamment, que le premier gouvernement de la monarchie « n'est pas semblable au précédent », y compris si les institutions restent en place, que les commissions ouvrières ne « sont pas partisans du tout ou rien », enfin qu'il « ne veut pas une revanche et ne demande pas la prison pour ceux qui l'y ont mis ».

Cela est déjà clair, mais la grève du métro de Madrid, alors en cours, oblige Camacho à observer le 10 janvier une certaine prudence, à parler du franquisme, à prononcer le terme de « rupture démocratique » qui avait tendu à disparaître des déclarations staliniennees au cours des dernières semaines.

Camacho et la réconciliation nationale

Quelques jours auparavant cependant, alors que la conjoncture sociale paraissait plus calme, Camacho a fait à la presse espagnole des déclarations d'une autre ampleur encore. A l'hebdomadaire *Doblon* du 27 décembre, Camacho déclare sans fard :

« Il faut être correct, il faut constater, il est juste de dire que dans la déclaration (du nouveau gouvernement) il y a une disposition nouvelle, de nouvelles expressions. Bien sûr, une disposition et des phrases ne suffisent pas. Sur ce terrain, néanmoins, on peut faire des pas en avant. Il y a un test qui permet d'apprécier si ce gouvernement s'oriente ou non dans le sens de la démocratisation, c'est-à-dire de ce que les uns nous appelons "la réconciliation nationale", les autres "la concorde". La première phase de ce test est celle de l'amnistie (...). Nous saluerons tous les pas, d'où qu'ils viennent (souligné par *Doblon*), qui seront

faits vers les libertés démocratiques, et nous pousserons même à ce que de nouveaux pas soient accomplis. »

Le même jour, à l'hebdomadaire *Mundo*, Camacho affirme : « Entre la classe ouvrière de 1936 et celle d'aujourd'hui il y a la différence qui existe entre un enfant et un adulte. Aujourd'hui elle est plus consciente, moins infantile, plus objective dans sa manière de poser les problèmes ». En un mot cette classe ne doit plus être révolutionnaire, et ne le sera pas si l'appareil stalinien parvient à ses fins et la contraint de s'engager dans la voie du « grand effort national à mener en commun » que Camacho définit alors dans les termes suivants :

« La grande crise du capitalisme d'Etat a provoqué une rareté de matières premières, un déséquilibre de la balance des paiements. Dans notre pays nous avons au maximum quatre ou cinq ans pour agir. Les pays capitalistes sont obligés de reconvertir leur système. Il va y avoir un changement national et nous devons tous, absolument tous, y apporter notre part. Mais cette "participation" est impossible sans la liberté. Les travailleurs refusent de supporter seuls le fardeau de la crise des autres. Si le fardeau doit être réparti, alors il faut que ce soit dans la liberté, c'est là une nécessité nationale dont nous avons également besoin d'un point de vue de classe. »

Mieux que quiconque, Camacho sait qu'il lui est impossible de garantir à la bourgeoisie, de quelque manière que ce soit, de quoi demain sera fait. C'est moins à elle qu'à la classe ouvrière que le langage traître de Camacho s'adresse. Il lui faut peser aujourd'hui, au compte de l'appareil stalinien, de toutes ses forces contre le mouvement de la classe ouvrière, contre ses aspirations, lui bloquer toute issue révolutionnaire, la subordonner à l'Etat bourgeois et au capi-

talisme, l'amener à accepter la continuation du franquisme dans le cadre de la monarchie.

L'UGT comme enjeu immédiat de la lutte des classes

Ecrivant il y a dix mois, nous avons montré l'acquis objectif, limité mais important, que constituait alors le refus du PSOE de rejoindre les rangs de la Junte démocratique. Nous caractérisions le PSOE comme représentant dès ce moment, avant la chute du régime, « *un terrain où s'affrontaient la bourgeoisie et la classe ouvrière* ». Nous expliquions enfin les bases fragiles sur lesquelles, au sommet du parti, s'ordonnait la résistance à l'alignement sur les positions de Carrillo. Nous écrivions :

« Les militants qui acceptent actuellement la ligne d'indépendance de classe le font tout autant par réflexe d'auto-défense, que par fidélité retrouvée à une orientation prolétarienne. La ligne d'indépendance de classe leur paraît tout simplement la seule qui permette de maintenir à cette étape une autonomie et une physionomie propres face au PC et donc d'assurer un développement politique et numérique du parti. »

Dans l'étape précise que nous analysons, la fragilité de la monarchie et la nécessité d'assurer à Juan Carlos l'appui sans réserve de toutes les forces attachées à l'ordre bourgeois, ont eu raison de ces positions. Pour la bourgeoisie espagnole et l'impérialisme, à moins d'aller droit à la catastrophe, il était nécessaire que le PSOE rentre dans les rangs. Il fallait qu'il cesse d'offrir, avec tout son prestige d'organisation traditionnelle de la classe ouvrière, un point d'appui sérieux à la classe ouvrière contre la politique impulsée par la Junte.

C'est ainsi qu'ont été obtenus l'alignement de la Plate-forme de Convergence démocratique (constituée en juin par le PSOE avec des formations bourgeoises, notamment l'aile démocrate-chrétienne de Ruiz Jimenez) sur la Junte démocratique, sa signature de l'accord analysé et l'appui inconditionnel apporté par la direction du PSOE à la monarchie de Juan Carlos depuis novembre.

Aujourd'hui, la bourgeoisie espagnole et internationale et l'appareil stalinien veulent pousser leur avantage et obtenir de la direction du PSOE un service et un acte politique d'une portée encore plus grande, c'est-à-dire la liquidation de l'UGT.

L'UGT est, avec le PSOE et la CNT, l'organisation qui a le plus largement contribué à la constitution du prolétariat espagnol comme classe face à la bourgeoisie et son Etat. Il suffit de rappeler le nom et l'évolution de Largo Caballero, dirigeant principal de l'UGT pendant toute la phase de montée vers la révolution de 1936, pour que l'enjeu de l'UGT soit évident.

Aujourd'hui, le rôle que l'UGT joue dans la lutte des classes en Espagne est déjà important. L'UGT a constitué un élément central de la lutte pour le front unique dans le Pays basque et a joué un rôle déterminant dans la réalisation de la grève générale du Pays basque le 12 décembre, de même qu'en août et septembre. La campagne qu'elle a menée pour le boycott des élections corporatistes (en Catalogne aux côtés du POUM et à Valence aux côtés de la CNT) a représenté le seul point d'appui de la classe ouvrière dans sa lutte pour résister à l'offensive menée contre elle par la CNS, le gouvernement et les organisations dirigées par les staliens, les maoïstes et les catholiques et refuser la participation.

Demain, la reconstruction de l'UGT garantirait à la classe ouvrière la victoire dans son combat pour rega-

gner pleinement son indépendance politique et organisationnelle de classe sur le terrain syndical, à partir d'un programme qui date de la II^e Internationale et se situe ouvertement sur le terrain de la lutte pour l'abolition du capitalisme.

L'enjeu est capital. C'est pourquoi la bourgeoisie et l'appareil stalinien, auquel vient en aide la LCR pabliste, membre de la majorité du Secrétariat unifié, ont commencé à exercer les plus fortes pressions pour que l'UGT soit amenée à disparaître. Du côté du ministère du Travail, dirigé par le phalangiste Solis, vient l'annonce des projets pour « *élargir la CNS* », « *ouvrir la porte à tous les courants* », aux commissions ouvrières bien sûr mais aussi à l'UGT, à préparer un « *congrès d'unité* » au terme duquel sortirait un « *syndicalisme rénové et renforcé* » dans lequel tous les courants partageraient les responsabilités. De la part du gouvernement ces projets s'accompagnent d'ores et déjà d'alléchantes propositions aux dirigeants les plus en vue de l'UGT pour qu'ils acceptent sans tarder ses offres.

L'offensive du PCE et son flanc gauche, LCR-ETA VI, se mène au nom de « *l'unité syndicale* », contre l'inutilité de connaître en Espagne le « *pluralisme syndical* », responsable, à en croire le vertueux Camacho, de tous les maux dont souffrent d'autres classes ouvrières, celle de France par exemple. Après l'offensive forcenée de ces forces politiques pour isoler l'UGT sur la question du boycott a commencé, depuis décembre, l'offensive non moins forcenée de leur part pour qu'elle cède devant le mirage de l'unité syndicale et s'autoliquide.

Tel est l'enjeu du prochain congrès de l'UGT qui doit se réunir en février. La direction du PSOE paraît prête à s'engager dans la voie qu'exigent la bourgeoisie et le stalinisme. Dans l'hebdomadaire *Posible* du 25 décembre, Nicolas Redondo, dont les liens

avec Felipe Gonzales sont connus, pendant longtemps responsable de l'UGT à Bilbao, a publié un article qui est entièrement construit sur l'acceptation de la pression stalinienne, et se conclut en expliquant que la question de « l'unité » serait négociable. Sur cette question, toutes les forces, à l'intérieur du l'UGT et du PSOE, commencent à se définir. Les vieux classements disparaissent au profit de nouveaux par rapport à un problème vital pour le développement de la révolution espagnole.

Le combat pour la défense de l'UGT conditionne en grande partie l'avenir de la CNT et la possibilité que celle-ci aura de se reconstruire. Les militants anarcho-syndicalistes qui sont restés fidèles au combat de classe savent mieux que quiconque l'enjeu de la question. Ils savent ce qu'a coûté à la CNT et au mouvement ouvrier tout entier la politique de capitulation de Fornells et Corbella face à Giron en 1942-1944, et de nouveau à d'autres militants en 1952 (7 bis). Sur la base de l'illusion de pouvoir « faire jouer la CNS en faveur des travailleurs », l'entrée de militants CNT à la CNS n'a fait que renforcer l'institution fasciste et affaiblir l'indépendance de classe du prolétariat tout entier. Aujourd'hui les rapports entre les classes ne sont plus les mêmes, mais les objectifs visés par la politique d'intégration des organisations indépendantes de classe poursuivie par Solis et Villa avec l'aide de l'appareil stalinien sont identiques : interdire à la classe ouvrière de s'organiser sur un plan indépendant. L'enjeu, répétons-le, est capital pour la classe ouvrière.

(7 bis) Voir C.M. Lorenzo, *Les anarchistes espagnols et le pouvoir*, Seuil, 1969, p. 336-40 et p. 392.

V · L'étape présente

La portée de la grève du métro de Madrid

L'importance politique de la grève du métro de Madrid est considérable. Comme en juillet 1970 dans le même secteur, l'extraordinaire puissance de la grève a reposé sur le fonctionnement, comme instrument central du combat, de l'assemblée générale réunissant à chaque phase décisive, et au moment de chaque décision importante, l'ensemble des 3 000 travailleurs de l'entreprise.

Mais, cette fois-ci, l'importance du mouvement des travailleurs du métro madrilène ne tient plus à ce seul aspect. Sa portée tient au fait que cette grève a opéré un *premier saut dans la centralisation politique de la classe ouvrière*, dans toute l'industrie, la construction et le tertiaire à Madrid, *contre le gouvernement de Juan Carlos sur un terrain indépendant de classe*, en dehors de manœuvres menées par les appareils sur la ligne de la pression sur Juan Carlos, c'est-à-dire d'appui à la monarchie. La bourgeoisie espagnole et internationale ne s'y est pas trompée et a cherché à tout faire pour dénaturer la portée de la grève.

Pour s'en convaincre il suffit de lire, sous le titre « *La fin de la grève du métro de Madrid est un succès pour le gouvernement* », ce que le correspondant du *Monde* écrit, le 11 janvier :

« Le conflit du métro semble avoir démontré que la classe ouvrière espagnole n'est pas assez politisée pour organiser une grève qui ne soit pas fondée sur de strictes revendications. Une grève en faveur de la "rupture démocratique" telle que la préconise la gauche, semble être, pour le moment, une utopie. »

La reprise du travail s'est faite au contraire sur la base du recul complet du gouvernement qui, après avoir brandi la menace de l'ordre de réquisition des travailleurs en début de semaine, a cédé en fin de semaine sur la revendication centrale initiale des travailleurs, la prime de vie chère uniforme de 15 000 pesetas pour tous et accepté de négocier immédiatement sur l'ensemble des autres revendications.

Mercredi encore, le gouvernement avait espéré pouvoir briser la grève moyennant l'appel à l'armée pour faire marcher les rames. Là encore la mesure s'est retournée contre lui, car elle a servi à exacerber en quelques heures le conflit, en amplifier immédiatement le caractère politique. La riposte de la classe ouvrière madrilène a été fulgurante : arrêt total du travail dans la construction ; extension et durcissement de toutes les grèves en cours dans la métallurgie, prenant, à partir de la décision gouvernementale, le caractère double de combat pour les revendications propres et de combat de solidarité avec les travailleurs du métro pour faire retirer la troupe. Le boycott des rames par la population, le développement et l'amplification, à partir du mercredi soir, des manifestations de soutien, chaque jour plus nombreuses et plus combatives, atteignant en fin de semaine jusqu'à 20 000 travailleurs dans deux des concentrations industrielles les plus importantes de la ceinture madrilène, Getafe et Villaverde, n'ont laissé au gouvernement d'autre issue que de reculer aussi rapidement que possible.

Les travailleurs du métro ont accepté de rentrer sur la base de la

satisfaction de leur revendication initiale et l'ouverture de négociations immédiates sur les autres. Leur décision relève de ce qui a été analysé plus haut : c'est-à-dire ce mouvement des travailleurs vers le regroupement de leurs forces, les actions de reconnaissance chaque fois plus hardies et importantes, sans aller encore jusqu'à l'affrontement décisif, le tout dans les conditions qui inquiètent tant le correspondant du *Monde*, à savoir le refus de se situer sur le terrain où les appareils cherchent à enfermer la classe ouvrière, c'est-à-dire du soutien et de la collaboration au nom « *de la rupture démocratique* » avec la monarchie franquiste et le gouvernement Arias Navarro.

Lorsqu'on considère enfin les conditions d'ensemble du moment, lesquelles intègrent le combat forcé de la classe ouvrière contre les appareils comme l'une de ses composantes, la décision des travailleurs du métro traduit l'expérience que la classe ouvrière d'Espagne a accumulée. Elle dénote la volonté de cette classe de garder le contrôle sur son combat et de ne pas le laisser dévoyer par les directions traîtres. A l'inverse de ce que prétend *Le Monde* la conduite des travailleurs du métro dénote un sens politique élevé.

Les mêmes traits se sont réaffirmés dans les combats qui ont immédiatement suivi. Le lundi 12 janvier comme le mardi 20, la classe ouvrière a refusé de se ranger sur le terrain où la Junte et la Convergence cherchaient à la conduire. D'autre part, ni les postiers ni les cheminots n'ont cherché à heurter de front les décrets de réquisition. L'action de la classe ouvrière n'est pas sortie du cadre d'un mouvement qui reconnaît le terrain, avançant chaque fois aussi loin qu'il le peut, mais sans encore tenter en aucune manière d'engager l'épreuve de force.

A bas la monarchie ! A bas le franquisme ! République ! Constituante !

Au premier rang des conséquences des grèves des services publics, il faut à coup sûr placer l'accentuation des divergences, voire des fissures ouvertes dans les rangs de la bourgeoisie et au sein du gouvernement.

Les réactions violentes de la classe ouvrière contre l'intervention de l'armée pour faire marcher les rames, première cristallisation dans la situation nouvelle de la haine des masses contre l'institution qui a servi de colonne vertébrale au franquisme, ont tout particulièrement contribué à élever le niveau de ces divergences et début de fissures.

Fraga espérait obtenir pour le gouvernement, avec l'aide de la Junte et de la Convergence, deux mois de liberté de manœuvre complète en dehors de l'intervention des masses. Ces deux mois, le gouvernement de Juan Carlos ne les a pas eus. A partir de la grève du métro, il multiplie les expressions d'incohérence. Il allie les promesses verbales par rapport à l'avenir avec des décisions allant dans le sens de l'immobilisme total, tel que le prolongement pour un an entier du mandat des Cortes. De même, la police réagit de façon chaotique face à une situation politique qu'elle ne domine plus.

La difficulté d'apprécier la situation avec toute la précision requise commence à être ressentie par l'appareil stalinien. Samedi 17 janvier, sous le titre, « *Si les choses bougent...* » Alleg annonçait dans *L'Humanité* que les mots d'ordre de la manifestation du 20 seraient : « *Amnistie Démission du gouvernement Constitution d'un gouvernement provisoire jusqu'à des élections démocratiques* ». Il n'en fut rien, et c'est comme « *opposition à Sa Majesté Juan Carlos* » que la ma-

nifestation a finalement été convoquée. Il reste que les deux lignes successives traduisent le caractère extrêmement mouvant de la situation.

Dans une situation qui comporte tous ces traits, il importe de comprendre toute la portée qu'aura nécessairement, plus que jamais, l'utilisation appropriée des mots d'ordre démocratiques se centrant sur la question du pouvoir.

En mai 1930, dans sa première lettre aux militants communistes espagnols après la chute de Primo de Rivera, Trotsky insistait sur la nécessité pour eux d'engager « *une lutte résolue, audacieuse et énergique en faveur des mots d'ordre démocratiques* », expliquant en particulier que « *dans le domaine des mots d'ordre politiques le prolétariat se distingue de tous les autres groupements "gauchistes" de la petite-bourgeoisie, non parce qu'il combat la démocratie (...) mais parce qu'il lutte résolument et ouvertement en faveur de ce mot d'ordre* » (8).

Aujourd'hui, face aux appareils contre-révolutionnaires qui vont plus que jamais tenter de mettre la monarchie — tête de proue des institutions fascistes — à l'abri des coups des masses, il est nécessaire de donner aux combats déjà engagés par la classe ouvrière, et qui ne manqueront pas de se développer, leur pleine dimension de combat contre le gou-

vernement et contre la royauté pour leur chute.

Le saut qualitatif sera donné une fois que les mots d'ordre « *A bas la monarchie !* », « *Vive la République !* », « *Assemblée constituante immédiate !* » feront leur apparition et fusionneront avec le mouvement des masses en lutte.

Dans *Grève générale, parti et syndicat*, Rosa Luxembourg explique comment, après la brèche ouverte par 1905, « *la bataille générale contre l'absolutisme devint soudain et tout naturellement un règlement de compte avec le capitalisme* ». Aujourd'hui, en Espagne, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la lutte pour que la bataille générale engagée sur le terrain des grèves contre le capital se transforme en combat direct pour la chute du régime.

La classe ouvrière et les masses d'Espagne savent que les libertés démocratiques fondamentales devront être arrachées par elles au même titre que toutes les revendications parce qu'elles sont indissolublement liées à l'existence même des seules formes dans lesquelles la bourgeoisie espagnole a été capable, au long de son histoire, d'établir sa domination de manière tant soit peu stable. Aujourd'hui elles sont prêtes à se saisir des mots d'ordre de « *A bas la monarchie, République, Assemblée constituante* » et à se distinguer de tous les groupements « gauchistes » en engageant le combat pour la démocratie, c'est-à-dire pour la chute du régime avec détermination et force. C'est là que se situe la responsabilité des militants révolutionnaires.

22 janvier 1976.

Etienne LAURENT.

(8) L. Trotsky, *Les tâches des communistes en Espagne* (lettre à *Contra la Corriente*, 25 mai 1930). Voir *La Vérité*, n° 566, pour l'analyse détaillée de la portée des mots d'ordre de République et de Constituante.

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !
Ne plus libeller vos chèques à l'ordre de Michel Renaudie, mais au nom de Gérard SERFATI, sans indication de numéro de compte.